LE FIGARO.fr

Barril nie une opération «politico-musclée»

M.D.
17/01/2008 | Mise à jour : 15:55 |

Durant ses auditions, Paul Barril a admis être entré en relation avec les acteurs du Cercle Concorde en juillet 2007 par l'intermédiaire de son avocat Jacques Vergès.

La première rencontre avec le banquier François Rouge s'est déroulée au cabinet parisien de l'avocat. Deux autres rendez-vous ont suivi sur les moyens à mettre en place pour écarter le plan rival.

Soupçonné d'avoir envisagé des règlements de comptes physiques, Paul Barril a nié avoir «monté une opération politico-musclée». Il assure avoir conseillé au banquier «de rentrer en Suisse et de se tenir à distance». Et dément avoir habilité Olivier Bazin en son nom pour la protection de François Rouge.

Selon lui, Bazin «n'est pas son lieutenant», mais «un garçon débrouillard », susceptible d'être «intéressant pour ses relations en Afrique». L'ancien gendarme affirme avoir fait sa connaissance au moment où Olivier Bazin «travaillait avec le président de Centrafrique».

L'accusation la plus lourde visant l'officier est contenue dans une écoute téléphonique entre Olivier Bazin et François Rouge. Évoquant la possibilité d'éliminer les membres de la bande opposée, Bazin souligne : «Ça, on ne peut pas le faire nous-mêmes. Dans ce cas-là, il faudra sous-traiter.» Quelques jours plus tard, il parle de Paul Barril en évoquant «mon boss Paul».

LE FIGARO.fr